



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : STRASBOURG

Autres communes :

R500

Appellation : Maison des Soeurs

Monument(s)

Appellation : Maison des Soeurs

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 09/10/2015

Étendue de la protection : La maison des Sœurs en totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.